

15 Ans
Les Chabotteries

Association des Chabot

N° 61 Hiver 2022

Cérémonie Robyn & Joey en 2020 à Shawville



Les Chabotteries est une revue trimestrielle publiée par l'Association des Chabot.

Adresse postale :

Association des Chabot
1200, boul. Alphonse-Desjardins
CP 46084 Lévis (Québec) G6V 6Y8
Téléphone : (418) 440-8370

Association des Chabot et Les Chabotteries

Site Internet :

www.association-chabot.com

Courriel :

Info@association-chabot.com

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

Rédaction, coordination, infographie et mise en page :

Maryo Chabot Tremblay (275)
Marie-France Chabot (80)

Révision des textes :

Marie-France Chabot, (80)

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO :

Diane Chabot (9)
Léon Chabot (43)
Maryo Chabot Tremblay (275)

Les textes publiés dans *Les Chabotteries* sont sous la responsabilité de leur auteur qui en demeure propriétaire. Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'autorisation de l'Association et de l'auteur.

Copyright © 2022 Association des Chabot

Conseil d'administration 2022-2023

- **Président**
Maryo Chabot Tremblay (275)
- **Vice-présidente**
Marie-France Chabot (80)
- **Secrétaire**
Clément Chabot (089)
- **Trésorier**
Louis-Georges Chabot (272)
- **Administratrice**
Claudette Chabot (491)
- **Administrateur**
Herman Chabot (386)

Cotisations à l'Association

Membre régulier (canadien)	CA 25 \$	1 an
Membre (résident extérieur)	US 35 \$	1 an
Résident canadien	CA 110 \$	5 ans
Résident extérieur	US160 \$	5 ans

☞ Sommaire ☞

Message du président	3
Entrevue avec Karym Chabot	4 - 8
Le marchand de bonheur	9
Un professeur inspirant	10
Photos	11 - 12
États financiers	13 - 14
Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle Du 11 septembre 2022 15 ième anniversaire de l'association des Chabot	15 - 17
Le Mérite du Barreau à M ^e Marie-France Chabot, avocate à la retraite	18 - 19
Mise à jour de l'association des Chabot	20

Message du président



Chers membres,

Enfin, nous avons pu tenir notre rencontre et fêter le 15^e anniversaire de l'Association des Chabot, il était temps. Nous étions 50 personnes pour cette magnifique journée. Nous remercions tous ceux qui étaient présents.

J'en profite aussi pour vous souhaiter un bel hiver, pas trop de neige et pas trop de froid, mais beaucoup de plaisir à tous. Je veux aussi vous souhaiter de passer un joyeux Noël et une Bonne Année de la part des tous les membres du CA.

L'hiver est le meilleur moment pour fouiller dans nos boîtes à photos et à souvenirs. Pourquoi ne pas partager vos trouvailles avec votre Association ?

Tous les ans, nous avons de généreux donateurs qui nous apportent des cadeaux que nous donnons en prix de présence. Nous exprimons notre gratitude et notre reconnaissance à Clémence et Émilie pour les forfaits pour le Casino Montréal, collaboration de Groupe Voyage Québec. Club Piscine, pour les serviettes de plage et Marcel, Chabot pour les CD l'hymne des Chabot.

Votre président a reçu un livre (La Lumière du Temps) de Pauline Chabot de l'Ontario. Je tiens à la remercier, ce fut très apprécié.

Offrez un abonnement cadeau de l'Association des Chabot à un parent, un ami ou à une connaissance.

Si vous aimez votre revue (Les Chabotteries). Partagez-la avec d'autres Chabot ce qui permettra de faire connaître L'Association.

J'aimerais remercier les membres du CA qui ont accepté de continuer ou qui ont renouvelé leur mandat ainsi que nos trois nouveaux membres. Clément, Claudette et moi avons accepté de continuer, Marie-France, Herman, Louis-Georges et Lyne se sont joints au conseil d'Administration. Toute personne qui aimerait se joindre au CA est la bienvenue, nous avons besoin d'aide dans tous les domaines. Vous avez quelques minutes à offrir à votre Association, nous vous attendons.

Comme toujours, renouveler son adhésion est un devoir pour garder notre Association en vie. La date de renouvellement est indiquée sur la couverture arrière de la revue sur l'étiquette postale et elle est mentionnée sur le courriel lors de la réception de la revue.

Nous avons besoin de vos yeux et vos oreilles pour nous tenir informés de tout ce qui touche les Chabot dans chacune de vos régions. Nous aimerions que vous nous informiez quand de nouveaux petits Chabot arrivent (date de naissance et photo si possible), nous vous en serions très reconnaissants.

Il est très important communiquer avec nous pour nous avertir de tout changement de vos coordonnées téléphone, adresse et code postal ou de votre adresse de courriel

En 2023, notre rassemblement se tiendra le lieu à déterminer. Plus de détail à venir dans la prochaine revue. Pourquoi ne pas inviter un parent ou un ami ?

Dès maintenant, commencez à parler de notre prochain rassemblement à vos parents et amis.

Maryo Chabot Tremblay
Membre # 275

Entrevue avec Karyn Chabot



MCT – Parlez-nous un peu de vous.

KC – Je me nomme Karyn Chabot, je suis mère de 3 garçons. Benjamin 27 ans, Nicolas 25, et Anthony 21, j'habite en Abitibi Témiscamingue. Depuis 10 ans, famille d'accueil et célébrante depuis 22 ans donc j'offre les services de mariage, de renouvellement de vœux, de baptême ou bienvenue à la vie et de funérailles.

MTC – Où êtes-vous née ?

KC — Je suis née à Val-d'Or en 1971 à l'hôpital.

MCT – Quel est le nom de vos parents ?

KC – Mon père est Jean-Paul Chabot et ma mère Cécile Tremblay

MCT – Avez-vous des frères et des sœurs ?

KC – j'ai un frère qui s'appelle Yan Chabot

MCT — Êtes-vous mariée ?

KC — Je suis célibataire.

MCT – Parlez-nous de votre famille

KC – Nous sommes une famille d'entrepreneurs.

Mon père a eu le premier commerce de motos en Abitibi et était le mécanicien de la famille Bibeau pour les courses de motos. Grâce à ses talents de mécanicien il répare et transforme encore à ce jour tout ce qui lui tombe dans les mains pour répondre à ses besoins. Il fut propriétaire d'Élévation-Château, entreprise de déménagement et d'élévation de maisons. On avait eu une écurie avec service de pension et de location pour la randonnée. Aujourd'hui mon frère avec sa conjointe et ses 3 filles qui ont le Éva River Ranch pour la pension et reproduction de chevaux.

Ma mère était gérante de boutique et est retournée aux études à l'âge adulte pour devenir maîtresse de conduite automobile. Aujourd'hui, elle gère la cuisine (chez Cécile service de traiteur privée) pour sa famille et ses amis. J'ai commencé ma carrière de coiffeuse à 16 ans et depuis je continue de me former dans des domaines qui me passionnent et d'en faire la gestion.

MCT – À quel endroit avez-vous fait vos études primaires ?

KC – J'ai fait mes études primaires à l'école Sainte-Lucie de Val-d'Or de la maternelle à la 2e année et à Marie de 3e année à 6e année

MCT – À quel endroit avez-vous fait vos études secondaires ?

KC – Nous avons déménagé à Malartic. J'ai donc fait mes études secondaires à la polyvalente Le Tremplin. Après mon secondaire 3, je suis partie seule et je me suis inscrite à l'école privée de Montréal à l'Institut Reine-Marie sur Saint-Michel. Je rêvais grand et j'avais besoin de quitter mon quotidien. Je suis revenue terminer mon secondaire au Tremplin.

MCT – À quel cégep avez-vous poursuivi vos études ?

KC – Suivant les traces de ma mère, je suis retournée aux études au Cégep de l'Abitibi Témiscamingue en 2001 suivre une attestation en petite enfance.

MCT – À quelle université continuerez-vous vos études ?

KC – J'ai fait des cours en ligne pour faire le premier module d'enseignement au primaire à l'UQAT 2016.

MCT – Avez-vous des enfants ?

KC – J'ai 3 garçons, 2 petits enfants et un en route

MCT – Quelle est votre profession ?

KC – Je suis entrepreneure donc, j'ai plusieurs métiers, je suis une personne curieuse, j'aime apprendre, j'aime mettre en place des services et répondre à des besoins tout en respectant mes valeurs de légèreté, liberté et fierté.

MCT – Êtes-vous bilingue ?

KC – Oui, je suis bilingue, je parle en français et anglais donc c'est pour cela que depuis 2020 j'offre aussi mes services de célébrante dans le secteur de l'Outaouais ce qui me permet d'offrir des cérémonies bilingues.

MCT — D'où vous vient le goût de célébrer des mariages ?

KC — Adolescente, j'étais admiratrice de Soap américain et comme il se remarrait souvent les mariages n'avaient pas lieu dans les églises. Le père de mes enfants ayant été marié à l'église nous cherchions une autre option. On imaginait une cérémonie avec nos enfants à notre maison. FSEV qui est un organisme œcuménique avait leur publicité dans le magazine Mariage Québec. Finalement, notre projet, n'a pas eu lieu et après avoir contacté M. Berger, qui avait accepté de venir en Abitibi, et il m'a dit si vous connaissez quelqu'un qui aimerait devenir célébrant dans votre coin de pays, dites-leur de me contacter. Mon aventure de célébrante venait de débiter lors de cet appel.

MCT — Avez-vous besoin de formations spéciales pour être officière de mariage ?

KC — Oui, d'abord c'est l'organisme qui recrute, qui nous forme et réfère à l'état civil pour l'obtention du permis. Après vérifications, si le candidat est retenu, celui-ci obtient un permis temporaire et c'est le mandat de l'organisme de faire le contrôle qualité pour la demande de renouvellement du permis annuellement

MCT Expliquez-nous en quoi consiste ce travail

KC – La partie légale est dictée par l'état civil. Acte de publication, partie de la cérémonie enchâssant la légalisation et signature de la déclaration de mariage devant témoins font partie de notre responsabilité légale.

L'organisme accompagne le célébrant, offre un service d'urgence pour remplacer le célébrant initial et est porteur des archives.

Pour ce qui est de la célébration, à la suite des échanges avec le couple la création de la célébration débute. On accompagne le couple dans leurs choix de rituels et ainsi créer une cérémonie qui respecte leurs valeurs, leurs croyances, leurs intentions et tout autre demande afin de bien représenter leur engagement.

Les cérémonies ont lieu majoritairement le samedi, mais comme célébrant, nous sommes autorisés à célébrer 365 jours par an.

MCT — Pouvez-vous officier partout ?

KC — Oui dans tout le Québec, mais les couples eux peuvent venir de partout dans le monde.

MCT – Pourquoi avez-vous choisi d'officier des mariages ?

KC – Je crois sincèrement qu'on a le droit au même service que dans les grandes régions. Nous devons faire déplacer un célébrant des Laurentides pour célébrer notre mariage et à partir de là, je me suis dit, tous les couples qui vont se marier auront maintenant accès à ce service.

MCT – Quel est votre plus beau souvenir comme officière ?

KC – Ah ! mon plus beau souvenir, c'est ma formation à devenir célébrante. Cela a concrétisé la suite, a allumé la flamme à l'intérieur de moi qui fait en sorte qu'aujourd'hui à chaque fois que j'ai un engagement pour une cérémonie, j'utilise cet amour que j'ai ressenti par les fondateurs, monsieur Berger, Diane et Michel.

Je crée une cérémonie à l'image de l'amour des couples, c'est cette image-là de l'amour des gens qui m'ont accompagnée pour devenir célébrante que je veux être capable de continuer de transmettre. Depuis, chaque cérémonie me permet d'avoir de nouveaux souvenirs et de célébrer la vie comme je l'aime.

MCT – Avez-vous une cause qui vous tient à cœur ?

KC – La cause qui me tient à cœur c'est la famille. Tout ce que je fais me ramène à la famille.

MCT – Quelles sont vos autres activités ?

KC – J'aime écouter des séries, découvrir l'histoire, faire partie de leur quotidien et apprendre à connaître les personnages C'est une pause que je m'offre, ça me change les idées et des fois, ça m'en donne. Je me suis découvert un intérêt pour les réseaux sociaux, je veux aider les jeunes adultes à se réapproprier les rituels et créer des cérémonies pour marquer leur histoire de vie.

MCT – Quels sports pratiquez-vous ?

KC – J'adore la piscine, j'adore nager et faire de l'aquaforme. Étant donné que je vis avec un diagnostic de sclérose en plaques, c'est ce qui me permet de garder ma mobilité.

MCT – Quel serait votre plus beau rêve ?

KC – Mon rêve ! Bâtir un gazebo attenant à ma maison et installer une Endless pool.

MCT – Quel pays aimeriez-vous visiter ?

KC – Aller en Irlande aurait été un projet que j'aurais dû réaliser pour mes 50 ans, mais évidemment avec la COVID c'est un projet que j'ai mis de côté. Je veux parcourir l'Irlande en Caravan.

MCT – Est-ce que la généalogie vous intéresse ? Plus depuis les dernières années quand j'ai commencé à penser à mon voyage en Irlande. Ma grand-mère paternelle est Irlandaise donc ses parents ont immigré au Canada et j'ai eu comme un petit déclic à partir de ce moment-là.

MCT — Avez-vous déjà passé un test d'ADN.

KC — non, je n'ai jamais passé un test ADN.

MCT – Savez-vous qu'il existe une association des familles Chabot ?

KC – Oui, grâce à monsieur Maryo Chabot Tremblay qui m'a interpellée sur Messenger j'ai découvert l'association.

MCT – Aimeriez-vous être membre de l'association des Chabot ?

KC – J'y pense, je ne suis pas passée à l'action encore, mais je suis leur page Facebook.

MCT – Pour terminer que diriez-vous aux jeunes d'aujourd'hui ?

KC – Ce que je dis aux jeunes d'aujourd'hui autant mes propres enfants que mes enfants d'accueil c'est de croire en ses rêves.

De trouver les personnes et l'équipe qui vont nous permettre de faire le pas de plus vers vos rêves. Même si cela paraît inaccessible, on ne sait pas quand ça va arriver, mais quand la vision est claire, on peut avoir la conviction que ça va arriver un jour !

Madame Chabot, l'Association des Chabot vous remercie de nous avoir accordé cette entrevue.

Pour en savoir plus sur madame Karyn Chabot, cliquez sur les liens suivants : <http://karynchabot.ca/>



Ancêtres de Karyn Chabot Lignée paternelle

Jean-Paul Chabot	Le Moine, Val-D'Or , Abitibi	06 septembre 1971	Cécile Tremblay
Pierre Chabot	St-Jacques- Le Mineur,	28 novembre 1942	Clarina Poirier
Louis Chabot	St-Lazare-de- Bellechasse	10 janvier 1905	Priscilla Labrecque
Pierre Chabot	St-Lazare-de- Bellechasse	18 juillet 1871	Marie Goupil
Pierre Chabot	St-Lazare-de- Bellechasse	17 février 1846	Adélaïde Trudel
Pierre Chabot	St-Charles-de- Bellechasse	31 juillet 1810	Geneviève Gosse- lin
Jean-Baptiste Chabot	St-Charles-de- Bellechasse	8 janvier 1781	Marguerite Lacasse
Pierre Chabot	St-Laurent, I.O.	17 avril 1752	Thérèse Leclerc
Jean Chabot	St-Laurent, I.O.	26 avril 1718	Marie-Madeleine Dufresne
Jean Chabot	St-Pierre, I.O	17 novembre 1692	Éléonore Enaud
Mathurin Chabot	Notre-Dame-de- Québec	17 novembre 1661	Marie Mésange

Le marchand de bonheur



Louis A. Chabot est né à Willimantic, Connecticut le 18 août 1909, l'aîné d'une famille de huit enfants, fils de Joseph Chabot, originaire de St-Raphaël de Bellechasse au Québec et d'Angelina Champagne, originaire de Manchester, New Hampshire.

Cet homme, qui sans le savoir, aura été un marchand de bonheur. Pépiniériste de profession, il a apporté beaucoup de gaieté et de joie dans le cœur de centaine de milliers de famille au travers des États-Unis durant la période des fêtes. Voici le contenu de cet article :

C'est en lisant un article publié dans le Newport Daily Express (Newport, Vermont) et daté du mardi 21 novembre 1950 que j'ai appris que son rôle de pourvoyeur de sapins de Noël était plus qu'un job, mais un cadeau que l'on offre à Noël.

À l'approche du temps des fêtes, près d'un million d'arbres de Noël affluent ces jours-ci dans le nord-est du Vermont et dans les centres voisins du Québec et de la frontière du New Hampshire pour être expédiés par train et par camion vers les régions métropolitaines. L'un des principaux expéditeurs dans cette région est Louis A. Chabot de Newport, Vermont. Lors d'un entretien avec M. Chabot, on a appris qu'il expédiera plus de 85 000 unités au cours des prochaines semaines. M. Chabot expédie tous ses arbres par voie ferrée, ce qui nécessite environ 30 wagons plats. Sur les petits wagons, M. Chabot expédie environ 400 arbres et sur les grands wagons, il peut en expédier environ 850. En expédiant ces arbres, M. Chabot les envoie en paquets de un à sept arbres de grande taille et en paquets de 10 à 12 arbres de petite taille. M. Chabot expédie ses arbres aussi loin au sud que la Floride et l'Alabama et il expédie également des arbres à New York, au New Jersey, en Pennsylvanie et dans d'autres États de la côte est.



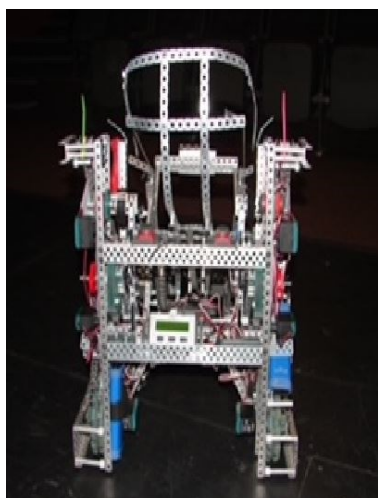
Outre les arbres à feuilles persistantes ordinaires, M. Chabot expédie également environ 1 500 arbres ignifuges de couleur verte, rouge, bleue, argentée, aluminium et orange. Ces arbres sont utilisés dans les grands clubs de nuit de New York, de la Nouvelle-Orléans et d'autres grandes villes. Ils sont également utilisés par divers spectacles sur glace, dont les spectacles de Sonja Henie, (sacrée trois fois championne olympique, dix fois championne du monde, après les jeux olympiques elle fera carrière à Hollywood en tant que patineuse et actrice). Ces arbres ignifuges colorés sont également utilisés dans les grands magasins pour leurs expositions de Noël. M. Chabot travaille dans le secteur des arbres de Noël depuis 25 ans. Il a actuellement près de 15 employés qui travaillent pour lui à la coupe et à l'expédition de ces arbres de Noël.

Louis Chabot perdra malheureusement la vie à l'âge de 81 ans le 9 décembre 1990 lorsqu'il a été heurté par une voiture alors qu'il déambulait sur la East Main Street à Newport.



Diane Chabot Pard
Membre # 09

Un professeur inspirant



Mon frère, Marc Chabot, est le petit dernier de notre famille de 6 enfants, nos parents sont Burton et Felicie Chabot . Il est professeur en robotique dans une école secondaire du Vermont. Voici l'histoire de l'un des anciens élèves qui, faisant partie d'une équipe, a construit son propre robot qu'il a appelé « Cha-Bot » du nom de son professeur.

Ayant grandi dans la campagne du Vermont, j'ai eu une éducation plus isolée que je ne l'aurais souhaité, et tous ceux que je pouvais fréquenter étaient très éloignés - mais tout a changé en première année, lorsque j'ai suivi un cours de robotique.

Je fréquentais une petite école secondaire de 300 élèves au total. Quelques élèves plus jeunes ont choisi de se joindre à moi, et nous avons créé une équipe de robotique dirigée par notre professeur,

Marc Chabot. J'ai découvert la compétition de robotique VEX et j'ai déposé une demande de subvention auprès de l'association des anciens élèves de notre école.

Nous avons baptisé notre premier robot "Cha-bot" en l'honneur de M. Chabot et, lors de notre première compétition, nous sommes arrivés bons derniers. Par chance, nous avons été affectés à la même table que les champions du monde de l'année précédente, et nous avons beaucoup appris en discutant avec eux. Armés de leurs conseils, nous avons reconstruit notre robot et avons obtenu la deuxième place à toutes les compétitions du reste de l'année. Nous nous sommes ensuite qualifiés pour les championnats du monde VEX Robotics, ce qui est un fait étrange pour une équipe de première année.

Si M. Chabot a répondu à nos questions les plus complexes, il nous a surtout permis de réussir par nous-mêmes. Il a demandé plusieurs subventions pour aider à financer notre équipe, et a même payé de sa poche pendant que nous attendions qu'elles soient accordées. Je suis tellement reconnaissant pour tout ce que M. Chabot a fait : Il nous a donné l'accès, la capacité, une salle de classe et un espace. Puis il nous a laissé apprendre en nous laissant faire. Quand il parlait en réunion, il disait : "Ne mettez pas le feu à la maison." Il dirige le club de robotique depuis plus de 10 ans maintenant, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les gens vont à l'Académie de Thetford.

Grâce à la robotique, je suis allé au Governor's Institute du Vermont, un camp d'été pour adolescents, où j'ai rencontré des diplômés de l'Institut polytechnique de Worcester et, à ma grande surprise, j'ai découvert qu'on pouvait aller à l'université en robotique. Mes notes ont été un peu difficiles à obtenir, mais j'ai été acceptée sans être sur liste d'attente et j'ai passé quatre années extraordinaires. J'ai beaucoup appris de mes camarades, j'ai découvert ma passion pour les logiciels et j'ai obtenu un double diplôme en robotique et en informatique.

J'espère que cette histoire motivera et inspirera d'autres professeurs, qu'importe le degré qu'ils enseignent, donnera le goût d'apprendre à leurs élèves et sait-on jamais, à changer leur destinée.



Michele J. Chabot
Membre # 228



Centre culturel de Cap-Saint-Ignace où se situe la Salle Léandre Boutin



Pauline Chabot de l'Ontario a donné le livre (La lumière du temps)



Voir à votre gauche, trois photos des participants de la journée du 15e anniversaire de l'association



Maryo Chabot Tremblay, Claudette Chabot,
Marie-France Chabot and Clément Chabot

Quelques autres photos du
15 e anniversaire de
l'association des Chabot



ASSOCIATION DES CHABOT
ÉTATS FINANCIERS
Exercice terminé le 31 mai 2022

BILAN	2022	2021
au 31 mai 2022		
<hr/>		
ACTIF		
Actif à court terme		
Avoir en banque	6,197 \$	7,110 \$
PayPal	,276	,336
Avance Brunch	(,070)	
Cadeaux pour 15ième	1,500	
	<hr/>	
	7,903 \$	7,446 \$
<hr/>		
PASSIF ET AVOIR		
Avoir de l'Association		
Avoir au début de l'exercice	7,446 \$	3,693 \$
Profit de l'exercice	,457	3,753
	<hr/>	
	7,903 \$	7,446 \$
<hr/>		

AU NOM DU CONSEIL

Maryo Chabot Tremblay
 _____ administrateur

Clément Chabot
 _____ administrateur

ASSOCIATION DES CHABOT
ÉTATS FINANCIERS
Exercice terminé le 31 mai 2022

État des résultats 2022 2021
de l'exercice terminé le 31 mai 2022

Revenus:-

Cotisations des membres	4,325 \$	5,210 \$
Brunch	(,040)	
Échange U.S.	,036	,130
Dons	,005	1.075
Vente de revues. épinglettes, répertoires, porte-clés	,122	,194
	4.488\$	6.569 \$

Dépenses:-

Poste	,146\$	
Impression	1,469	1,866 \$
Article promotionnel à vendre	1,200	
Fourniture de bureau	,005	,012
FASQ	,288	
Frais bancaires & PayPal	,103	087
Frais de déplacement et réunion	,207	,374
Informatique site WEB	,577	,442
IGIF	,036	,035
	4,031 \$	2,816 \$

Excédent des revenus sur les dépenses **,457 \$** **3,753 \$**

Pour ceux qui aimeraient recevoir les états financiers, vous pouvez en faire la demande par courriel à cette adresse : info@association-chabot.com

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Du 11 septembre 2022

A : Mot du président : Le président de l'Association, M. Maryo Tremblay (Chabot par sa mère, membre #275) présente un bilan des trois dernières années (2019-2020-2021-2022).

Il mentionne que beaucoup de choses se sont passées depuis la dernière assemblée en 2019. Il remercie les membres en général pour leur fidélité, et tous les membres du CA, qui s'ils n'étaient pas là pour l'Association des Chabot, on ne serait sûrement pas ici aujourd'hui. Il mentionne aussi nos travailleurs qui sont à l'œuvre, dans l'ombre et sans relâche depuis le début de l'association.

Des nouvelles de l'Association

L'Association est en mesure de produire un annuaire des mariages des descendants de Mathurin sur demande, à jour et en version électronique; il sera en vente au prix de 50 \$, sans frais de poste;

L'Association a continué à produire quatre revues des Chabotteries annuellement malgré la pandémie de la COVID-19 et ses variants;

Notre site Web possède maintenant une partie qui est réservée aux membres et qui est tenue le plus à jour possible. Il invite les membres qui le désirent à lui demander un mot de passe;

Il mentionne recevoir plusieurs messages de félicitations pour notre site Web et que plusieurs nouveaux membres se sont inscrits à l'association via le site Web.

Il ajoute que malheureusement, nous en avons perdu plusieurs membres par décès. Nous offrons nos condoléances aux familles éprouvées.

- Tous les membres qui aimeraient recevoir leur revue électroniquement doivent nous aviser, ils peuvent aussi donner leur nom à l'accueil.

Si vous avez des commentaires, des suggestions, ne vous gênez surtout pas pour nous le faire savoir.

Les appels téléphoniques de Claudette et Clément pour les anniversaires de naissance des membres sont très estimés. Je les remercie pour vous.

Il est important de nous aviser de tout changement. Si vous avez déménagé, n'oubliez pas de nous donner vos nouvelles coordonnées pour que nous corrigions la situation.

Ensuite, il présente le portrait du membership, en date du 15 septembre 2022

Membres actifs répartis comme suit :

4 membres honoraires, 8 membres à vie, 178 membres pour des durées de 1 à 5 ans,

NB : 32 nouveaux membres inclus dans le total de 190. 78 sont membres décédés.

Les finances

Monsieur Léon Chabot (membre #43), comptable, a examiné les rapports financiers des 3 dernières années. Nous avons placé à l'entrée le dernier rapport (2021-2022), ceux des deux années précédentes ont été publiés dans la revue Les Chabotteries.

Claude (membre #1) et Diane, membre #9), sont toujours à la recherche d'information sur les Chabot pour grossir la base de données de Brother's Keeper. Une bonne main d'applaudissement pour les remercier.

Je veux souligner que notre présidente d'assemblée a reçu le Mérite du Barreau 2022; vous retrouverez l'information à ce sujet dans la revue de décembre 2022.

La situation du conseil d'administration

Comme vous le savez sans doute, nous avons tous terminé notre mandat. Comme mentionné dans les Chabotteries, nous sommes maintenant trois membres au conseil d'administration. Claudette, Clément, et moi. Alain avait accepté de continuer à faire la traduction et la correction des revues dans les deux langues jusqu'à septembre 2022. Nous tenons vraiment à le remercier. Il nous faut trouver de l'aide pour poursuivre. Il nous faut de l'aide.

Le 15^e anniversaire de l'Association marquerait-il la fin de cette belle aventure ?

Nous avons besoin d'aides pour diverses tâches, pour le CA, ou tout autre poste, comme trésorier, pour le recrutement ainsi que des membres qui pourraient rechercher les nouvelles sur les Chabot et nous avertir de tout ce qui concerne les Chabot.

Prenez note que si nous n'avons pas d'aide, l'Association des Chabot pourrait voir sa fin de vie. Il est primordial que des membres se manifestent si vous voulez que votre Association continue de vivre.

Si personne ne s'implique, nous tenterons de tenir le coup pour sa dernière année d'existence si tel est le cas. Donc c'est à vous de nous dire ce que vous voulez pour l'avenir. Sans aide, il n'y aura plus beaucoup de chance que l'Association survive

B. Une invitée de l'ONTARIO

Lucie Chabot-Hevey, domiciliée dans la région du Moyen-nord de l'Ontario, nous présente le livre de Mme Yvette Chabot de Ste Mélanie, artiste. Elle annonce que les membres pourront commander un exemplaire auprès des personnes à la table d'inscription. Ensuite elle donne l'exemplaire qu'elle a en main en cadeau-hommage au président.

À la demande du président fondateur Claude Chabot (membre #1), Marie France Chabot (membre #80) fait lecture de 3 lettres hommages rédigées par le fondateur : une lettre hommage à M. Maryo Tremblay (Chabot par sa mère, membre #275) pour ses 10 ans de présidence et sa contribution en général (rédigé aussi partiellement par Marcel Chabot (membre #96), une autre lettre en hommage à Diane Chabot-Pard (membre #9) pour sa contribution continue à la banque généalogique et une troisième en hommage à Marcel Chabot (membre #96) pour sa participation pendant plusieurs années au CA et pour la composition de notre hymne. Des applaudissements nourris appuient le contenu bien mérité de ces trois lettres.

12 h 30 Dîner.

13 h 45 Réouverture de l'assemblée.

Présences : M. Maryo Tremblay (Chabot par sa mère, membre #275), président, Claudette Chabot (membre #491), directrice, Clément Chabot (membre #89), secrétaire, et 46 membres provenant de plusieurs régions du Québec et de l'Ontario.

1. Nominations à la présidence et au secrétariat de l'Assemblée générale annuelle (AGA)

La nomination de Marie France Chabot (membre #80) est proposée par Marguerite Chabot (membre #237). La proposition est secondée par François Chabot (membre #71). Adopté à l'unanimité

Au poste de secrétaire d'assemblée, la nomination de Clément Chabot (membre #89) est proposée par Hélène Chabot, (membre #103) et secondée par Claude Chabot (membre #1) Adopté à l'unanimité.

Marie France Chabot préside donc l'assemblée à compter de sa nomination.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente mentionne qu'on a omis d'inclure le point concernant l'adoption du compte-rendu de l'assemblée du 15 septembre 2019. Elle indique qu'il doit être inséré après l'adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé est proposée par Steve Chabot (membre #539), et appuyé par Lyne Gaudreault (Chabot par sa mère, membre #573). Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA de 2019

La présidente d'assemblée mentionne que ledit procès-verbal a déjà été publié dans le numéro 49 des Chabotteries. Elle en fait lecture. Ensuite elle mentionne que seules les personnes alors présentes, ont droit de vote sur l'adoption de ce procès-verbal.

Après lecture, l'adoption du procès-verbal est proposée par Marguerite Chabot (membre #237), et secondée par Nicole Goupil (Chabot par sa mère, membre #270).

4. Présentation et acceptation des bilans financiers 2020-2021-2022 et nomination du vérificateur pour 2022-2023

Le président de l'Association fait lecture du Bilan Financier 2021-2022 (exercice se terminant le 31 mai 2022). Il mentionne que les bilans des deux années précédentes ont été publiés dans la revue les Chabotteries.

Ces 3 bilans financiers ont été examinés par M. Léon Chabot (membre #43) qui les a déclarés conformes aux principes comptables.

L'adoption du bilan 2021-2022 est proposée par François Chabot (membre #71). Adopté à l'unanimité.

5. Élection des administrateurs.

Claude Chabot (membre #1) s'auto-propose comme président d'élections. Personne d'autre n'est proposé. Il agit ce titre.

Le président de l'Association explique que deux personnes ont démissionné du CA, soit Alain Chabot (membre #565) et Isabelle Chabot (membre #546). On les remercie de leur participation. M. Maryo Tremblay (Chabot par sa mère, membre #275), Claudette Chabot (membre #491) et Clément Chabot (membre #89) déclarent être prêts à continuer à être membre du CA pour un an.

Claude Chabot prend les autres candidatures au CA:

Marie France Chabot (membre #80) s'auto-propose et bien sûr, elle accepte

Marie France Chabot propose son frère Louis-Georges Chabot (membre #272) qui a accepté par téléphone.

Claudette Chabot (membre #491) propose Lyne Gaudreault (Chabot par sa mère, membre #573). Lyne Gaudreault accepte.

Helene Chabot (membre #103)) propose Herman Chabot (membre #386). Herman Chabot accepte.

6. Tirage des prix de présence : remise de 17 prix de présence.

Un tirage du moitié-moitié a lieu.

Ensuite, 17 prix de présence sont distribués au hasard par tirage.

Le président propose de faire tirer des abonnements à l'Association. Il donne le choix à l'assemblée de tirer soit un abonnement de 5 ans ou 5 abonnements d'un an. L'assemble vote à main levée et choisit de distribuer au hasard, 5 abonnements d'un an. Les noms de tous les membres sont sur des bandelettes de papier, dans un récipient.

La présidente d'assemblée tire les 5 noms suivants : Lionel Chabot (membre #374), Nicolas Chabot (membre #567), Richard Bégin (Chabot par sa mère, membre #456), Martin Chabot (membre #560), et Nicole Kay Chabot (membre #506).

7. Remerciements aux gens qui ont participé à l'organisation du rassemblement.

Le président remercie toutes les personnes qui ont aidé à la préparation de l'AGA du 15^e anniversaire; notamment les membres du CA, l'épouse de Clément et la sienne et toutes les autres personnes impliquées.

8. Période de questions

Quelques questions d'éclaircissements sont posées.

9. Clôture de l'assemblée

La clôture de l'AGA est proposée par M. Maryo Tremblay (Chabot par sa mère, membre #275) et secondée par Marie France Chabot (membre #80). Adopté à l'unanimité

L'AGA est terminé à 15h00.

Par Clément Chabot (membre #89), secrétaire, assisté de Marie-France Chabot (membre #80), ce 11 septembre 2022.

Le Mérite du Barreau à M^e Marie-France Chabot, avocate à la retraite



M^e Marie-France Chabot, avocate à la retraite.

Récipiendaire du Mérite du Barreau, Marie-France Chabot a d'abord été psychologue clinique avant d'obtenir son baccalauréat en droit de l'Université Laval en 1990. Étudiante performante, elle a obtenu la meilleure moyenne académique de sa promotion : la table était mise pour une carrière de juriste qui atteindra des standards élevés et qui fera figure de modèle pour la profession.

« Je suis touchée par la démarche de M^e Louise Boulanger et M^e Jean Marois qui ont soumis ma candidature pour me décerner cette marque de reconnaissance du Barreau du Québec. Arrivée à la fin de ma carrière d'avocate, en sus de l'avis flatteur de mes collègues et clients, je fais, moi aussi, un bilan positif. Poussée par l'élan motivationnel familial, nourrie par les enseignements de mes savants professeurs, soutenue par l'influence de collègues compétents et généreux et par mes propres ambitions, je me suis constamment fixé comme objectif l'atteinte d'un standard olympique. Cette volonté d'excellence m'a permis de donner le meilleur de moi-même pour la justice et pour l'amélioration des relations, notamment en milieu de travail. Je crois avoir contribué à nous rapprocher de ces nobles objectifs. Je suis émue que le Barreau le reconnaisse et le souligne », nous confie M^e Chabot qui profite maintenant d'une retraite bien méritée.

C'est la psychologie qui l'a d'abord attirée, en particulier le domaine de la médiation. Elle a mis sur pied des programmes de médiation par les pairs dans quelques écoles primaires du Québec, expertise qui l'a plus tard menée à donner une session de formation à l'Université de Paix à Namur, en Belgique, et au Centre de médiation de Iasi, en Roumanie. Ses champs d'intérêt et sa volonté de changer les choses la mènent tout naturellement vers une faculté de droit.

L'enseignement au cœur de son parcours

Pendant ses études en droit, elle représente sa faculté dans un concours canadien de plaidoirie en droit criminel et constitutionnel et son équipe, entièrement féminine, remporte la victoire haut la main. À l'occasion d'un voyage en Nouvelle-Zélande avec cette même équipe, elle s'intéresse aux revendications des Autochtones du pays. Elle publie un texte qui attire l'attention de la direction du droit autochtone du ministère de la Justice qui l'invite à y faire son stage du Barreau. Ce stage constituera une étape déterminante pour sa carrière de juriste qui démarre.

Ses diverses expériences professionnelles, sa grande capacité à vulgariser et ses qualités de pédagogue l'ont menée à former de nombreux confrères et consœurs dans ses domaines d'intérêts. Elle a d'abord enseigné la psychologie au niveau collégial avant d'enseigner à la faculté de droit de l'Université Laval à titre de responsable de formation pratique, elle a aussi contribué aux formations en médiation civile et commerciale.

Son intérêt pour la médiation la conduit vers le comité du Barreau de Québec sur le règlement non judiciaire des litiges, qui devient le leitmotiv de la suite de sa carrière. Elle développe une expertise en matière de harcèlement psychologique en milieu de travail et donne de façon récurrente la formation offerte par le Barreau en matière de harcèlement psychologique en milieu de travail. Les deux champs d'intérêts fondamentaux de M^e Chabot se trouvent combinés et, petit à petit, M^e Chabot devient une experte renommée et une référence respectée dans le domaine de la médiation et du harcèlement psychologique.

Le harcèlement psychologique en milieu de travail

Véritable préceuse des modes de prévention et de règlement des différends en matière de harcèlement psychologique au Québec, Marie-France Chabot a développé au fil de son parcours professionnel des méthodologies et des outils innovateurs et efficaces permettant d'évaluer des situations alléguées de harcèlement et de mener des enquêtes dans le meilleur intérêt de la justice.

Plusieurs praticiens ont bénéficié de ses enseignements et de ses avancées dans la pratique de cette expertise. Ceux-ci qui sont désormais cités dans les meilleures pratiques et dans les publications destinées aux enquêteurs. M^e Chabot a d'ailleurs assuré la formation de base en matière de harcèlement en milieu du travail aux répondants des différents ministères du gouvernement du Québec ainsi qu'aux répondants de divers organismes parapublics, universités, collèges, commissions scolaires, organismes à but non lucratif et entreprises privées. Marie-France Chabot est reconnue par ses pairs et par les nombreuses personnes qui ont reçu ses formations comme une pédagogue accomplie, une communicatrice hors pair et une juriste rigoureuse.



L'association des Chabot profite de l'occasion pour remercier madame Marie-France Chabot d'avoir présidé trois rassemblements, le premier, le deuxième et le sixième ainsi que pour avoir préparé les règlements de l'Association des Chabot.

Madame Marie-France est le membre numéro 80 de l'Association des Chabot depuis août 2007.

Nous avons eu la permission, publié d'abord dans la section Espace A (<https://espacea.ca/fr/articles/medaille-merites-barreau-2022/merite-barreau-marie-france-chabot/>) sur le site du Barreau.



Mise à jour de l'association des Chabot

En date de décembre 2022, votre Association comptait : 190 membres actifs (incluant 37 nouveaux membres qui se sont ajoutés depuis la dernière assemblée générale tenue en septembre 2019.)

Nous avons aussi 78 anciens membres décédés depuis la fondation.

Nous avons produit 4 revues les Chabotteries la dernière année

Nous avons modifié le site Web de l'Association.

Une partie réservée aux membres

Nous avons créé, pour vous : une page Facebook ;

Un groupe Facebook.

Un groupe Facebook réservé seulement aux membres de l'Association des Chabot

Nous avons ajouté une page sur le site internet pour les changements de vos coordonnées : <https://association-chabot.com/adhesion/changement-adresse/>

Il est important de vérifier sur l'emballage en arrière de votre revue la date de renouvellement de votre adhésion afin de ne pas rater votre prochaine revue après les 3 mois de grâce.

La direction



Claudette, Isabelle, Clément, Lyne, Marie-France, Herman, Louis-Georges et Maryo nous vous souhaitons un **Joyeux Noël** ! Ainsi que 12 mois de joie, 52 semaines de plaisir, 365 jours de bonheur, 8760 heures de santé, 525 600 minutes de chance, 31 536 000 secondes de réjouissance et une excellente **année 2023** !

Étiquette adresse

POSTES CANADA

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
Association des Chabot

1200, boul. Alphonse-Desjardins
CP 46084